



ADHRB félicite la déclaration du Conseil des droits de l'homme concernant les droits humains au Bahreïn

Genève, CH – 10 Juin 2014 – Americans for Democracy and Human Rights in Bahrain (ADHRB) félicite la coalition des 46 États Membres des Nations Unies (ONU) qui ont affirmé leur soutien en faveur de la déclaration exprimant une profonde préoccupation pour la situation des droits humains au Bahreïn. La déclaration – étant la quatrième déclaration au sujet de Bahreïn remise au Conseil des Droits de l'Homme (CDH) depuis 2012 – cite une litane de violations aux droits humains couvrant un nombre de contextes, y compris, la répression des manifestations et plusieurs cas de torture documentés. La déclaration encourage le gouvernement de Bahreïn à prendre des mesures concrètes en adressant la crise en cours.

Sous la direction déterminée de la Suisse, les 46 pays signés à cette déclaration représentent un effort global de plusieurs régions (L'Europe de l'ouest et de l'est, l'Amérique Latine, l'Afrique, l'Asie et les États Unies). Les états se préoccupent avec le suivant : les restrictions en matière de l'exercice du droit à la liberté de réunion et d'association, le droit à la liberté d'expression et la liberté de la presse, aussi que le manque de procès équitable et responsabilité juridique pour les acteurs de violations aux droits humains. La déclaration encourage le gouvernement de Bahreïn à engager avec l'implémentation des recommandations déjà constatées par le BICI et l'EPU, qui ont été acceptés par le gouvernement de Bahreïn et qui doivent être mis en œuvre, en particulier dans un procès d'amendement et d'abrogation de lois restreignant l'exercice des droits humains. Les États Membres invitent le gouvernement de Bahreïn «à poursuivre sa coopération avec le Haut-Commissariat et les Procédures Spéciales assumés par le Conseil et à reprogrammer les visites prévues ainsi que possible». Finalement, la déclaration appelle le gouvernement de Bahreïn à permettre le Haut-Commissariat « d'établir une mission officielle au pays, avec un mandat complet ».

« Nous sommes heureux que la communauté internationale reconnait la sévérité de la crise politique au Bahreïn en matière des droits humains » déclare Husain Abdulla, Directeur Exécutif de ADHRB. « La liste exhaustive de défis pour la situation des droits humains au Bahreïn pourra uniquement être abordé dans un procès transparent qui engage l'implémentation de réformes significatives. Nous espérons que le gouvernement de Bahreïn saisira cette opportunité pour retourner leurs actions en faveur de responsabilité et de respect pour les droits de tous les citoyens de Bahreïn ».

ADHRB salue la coalition pour cette déclaration portant sur Bahreïn. Au même temps, nous restons inquiets face à la félicitation précoce du Bureau du Médiateur de la Police et la Section des Enquêtes Spéciales, étant donné que nous ne sommes pas sûrs si ces acteurs sont indépendants et impartiaux. ADHRB aimera aussi faire remarquer que même si le Haut-Commissaire a tenu des consultations avec le Parlement de Bahreïn par rapport à la structure juridique du NIHR ; le NIHR n'a pas encore atteint leur indépendance par la définition souligné sous les Principes de Paris. De plus, le NIHR n'a pas non plus cherché à obtenir l'accréditation du Haut-Commissariat.

ADHRB félicite les 46 États Membres pour leur engagement en ce qui concerne la promotion et la protection des droits de l'homme au Bahreïn et attend avec intérêt l'implémentation des réformes par le gouvernement de Bahreïn au but d'aborder la crise politique en matière des droits humains dans ce pays. ADHRB applaudit aussi le travail du Haut-Commissaire dans cette démarche.